



AGEN S'ENGAGE POUR DEMAIN

RAPPORT N°2 - JUILLET 2025



DÉCARBONER
notre ville



RÉDUIRE
pour plus de sobriété



S'ADAPTER
au changement climatique



www.agen.fr

Sommaire



ÉDITO

Regards croisés
P. 3



S'ADAPTER

au changement climatique
P. 8 & 9



DÉCARBONER

notre ville
P. 4 & 5



CHIFFRES CLÉS

P. 10 & 11



RÉDUIRE

pour plus de sobriété
P. 6 & 7

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Directeur de la publication
Jean Dionis du Séjour
Directrice de la rédaction
Clémence Brandolin-Robert
Responsable de la rédaction
Valérie Pitous

Rédaction
Delphine Piazza-Morel, Valérie Pitous

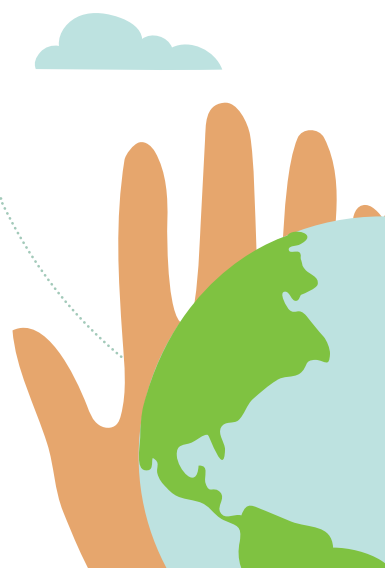
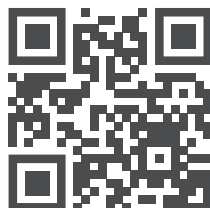
Conception et création
Agence Econovia

Photographies
Ville d'Agen, Agglomération d'Agen

Impression
IGS

Tirage
25 000 exemplaires
Juillet 2025

Ce magazine est disponible en version
électronique sur le site www.agenticipe.fr





EDITO

Regards croisés

Jean DIONIS DU SÉJOUR

Maire d'Agen
& Président de l'Agglomération d'Agen



Clémence BRANDOLIN-ROBERT

1^{ère} adjointe au Maire d'Agen
en charge de la Transition Ecologique



Canicules à répétition, pluies intenses, dérèglements saisonniers... Les effets du changement climatique sont désormais visibles partout, en ville comme à la campagne. Face à ces bouleversements, la Ville d'Agen a fait le choix d'agir, de manière concrète et durable.

Dès 2020, nous avons placé l'urgence écologique au cœur de notre programme de mandat, en affirmant notre volonté de relever le Défi Écologique. Cinq ans plus tard, cette ambition s'est traduite en actes. Notre feuille de route repose sur trois piliers structurants :

- 1. DÉCARBONER** : en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre,
- 2. RÉDUIRE** : en maîtrisant notre consommation de ressources,
- 3. ADAPTER** : en préparant notre ville aux réalités du climat de demain.

Parce qu'anticiper grâce à la science doit aller de pair avec des décisions concrètes. Sur le terrain, chaque action que nous menons vise à concilier rigueur, innovation et bon sens.

Cette vision cohérente et volontariste porte un nom : AGEN'ticipé. Une identité commune à toutes nos démarches : végétalisation de l'espace public, rénovation énergétique des bâtiments, notamment nos écoles, déploiement des mobilités douces, extinction ciblée de l'éclairage public, permis de végétaliser... Autant d'exemples qui traduisent notre engagement pour une écologie concrète, responsable et intégrée au quotidien des Agenais.

Mais cette transformation ne peut réussir sans vous. Habitants, entreprises, associations : chacun a un rôle à jouer dans la construction d'un avenir plus vert, plus sobre, plus résilient. Ensemble, faisons d'Agen une ville durable où il fera toujours bon vivre.



DÉCARBONER notre ville

Nos actions et les engagements qu'elles incarnent ont pour objectif premier de faire évoluer nos modes de vie. Dans un contexte où nos habitudes de déplacement restent largement carbonées, il est essentiel de donner à chacun les moyens concrets de changer de modèle.



Repenser les trajets du quotidien

Dans le cadre d'une transition écologique ambitieuse, et dans la continuité de sa politique environnementale, l'Agglomération d'Agen lance une refonte globale de sa politique de mobilités durables, visant à transformer profondément les usages et à réduire la place de la voiture individuelle.

Elle prévoit pour septembre 2026 un réseau de bus plus dense, plus rapide et plus accessible, avec des fréquences de passage toutes les 20 minutes sur les lignes principales, un service de transport sur réservation pour les zones moins bien desservies, et la création de pôles de mobilité aux entrées de la ville facilitant l'intermodalité (voiture, bus, vélo, covoiturage). L'organisation des transports scolaires sera revue, avec des pôles de transfert dédiés pour fluidifier la circulation et sécuriser l'accès aux établissements. Un service spécifique de transport à la demande sera également proposé pour les personnes en situation de handicap.

Bouger autrement : les nouvelles mobilités

Les mobilités douces

En 2025, 150 trottinettes et 180 vélos électriques (délivrés par 36 stations en libre service) sont mis à disposition dans toute la ville, soit 100 vélos supplémentaires et 20 stations de plus qu'en 2022. Le changement de nos habitudes de déplacement se fait principalement sur les trajets du quotidien. Le déploiement de ces mobilités douces offre une alternative aux trajets en voiture de courte distance.

Les mobilités décarbonées

Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la ville d'Agen a également choisi de renouveler sa flotte de véhicules, avec une carburant alternative. En 2024, 41% des véhicules sont déjà décarbonés soit un total de 54 véhicules. L'objectif de 2025 est d'atteindre 50% de la flotte alimentée en carburant alternatif.



150
trottinettes

180
vélos électriques
en libre-service

36
stations vélos

7km
de ceinture
douce autour du
centre-ville

La transition énergétique du parc de véhicules est un autre axe fort : d'ici 2028, 80 % de la flotte roulera au BioGNV pour les bus lourds et à l'électrique pour les véhicules légers. Ce plan, porté par une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) confiée à Kéolis, vise à améliorer la qualité de vie, à réduire la pollution et à garantir l'accessibilité pour tous, tout en allégeant le budget transport des ménages et en favorisant la croissance économique locale.

Ainsi, la Ville d'Agen bénéficiera d'un réseau de mobilités modernisé, interconnecté et plus respectueux de l'environnement, qui répondra aux défis de l'urgence écologique, de la justice sociale et de la qualité de vie urbaine, avec une circulation plus fluide.

Au cœur de ce projet, la ville d'Agen a créé une ceinture douce autour du centre-ville, développant un circuit de 7 kilomètres sécurisé, végétalisé et réservé aux mobilités



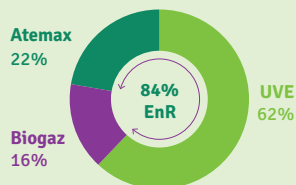
Les pistes cyclables sécurisées et trottoirs végétalisés avenue Jean Jaurès

douces (piétons, vélos, trottinettes, etc.), reliant la Place Jasmin, la voie verte du Gravier et le boulevard Scaliger.

La restructuration de l'avenue Jean Jaurès a également permis de proposer de nouvelles pistes cyclables sécurisées et des trottoirs élargis et végétalisés, tandis que l'axe Monnet-Bru-Colmar est également aménagé pour favoriser la circulation douce.

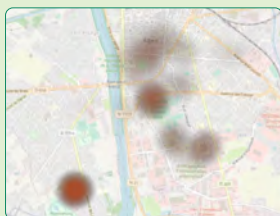
Impact environnemental

Mix énergétique



État initial

Forte concentration de GES (gaz à effet de serre) liée aux anciens systèmes de chauffage urbain



État projeté

Réduction significative des émissions, seuls les rejets de la chaufferie de secours subsistent



Chaleur circulaire : quand les déchets chauffent la ville

Les énergies renouvelables sont au cœur du projet de territoire porté par l'Agglomération d'Agen et soutenu activement par la Ville. Le réseau de chaleur urbain (RCU), inscrit dans l'engagement 59 du mandat, sera mis en service pour la prochaine saison de chauffe 2025. Il reposera sur la valorisation énergétique des déchets ménagers : la chaleur produite par l'incinérateur (désormais Unité de Valorisation Énergétique - UVE) sera captée via un échangeur pour chauffer de l'eau. Cette eau chaude circulera dans un réseau de 15,8 km, dont 10,8 km sur la ville d'Agen, pour alimenter une cinquantaine de clients publics et privés, remplaçant les chaudières fossiles par une solution plus écologique. En cas d'arrêt de l'UVE, une chaufferie de secours au biogaz implantée à côté des serres municipales prendra le relais pour assurer la continuité du service.

Ce projet représente un levier majeur pour la décarbonation du territoire agenais :

- 84 % de l'énergie produite sera renouvelable, locale et de récupération.
- Il permettra d'éviter 8 224 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de 3 780 voitures en moins dans Agen.
- Avec 41 GWh livrés/an, il s'agit du 2^e plus gros chantier de l'Agglomération, financé à hauteur de 29,9 millions d'euros par son concessionnaire IDEX, avec 500 000 € en financement participatif qui ont été proposés en priorité aux habitants d'Agen et de l'Agglomération.

Enfin, dans le cadre des investissements réalisés en 2025, plusieurs bâtiments municipaux seront raccordés au RCU, dont :

- Le Stadium
- Les serres municipales
- La Médiathèque
- L'école Carnot

- 8 224 tonnes de CO₂ par an soit l'équivalent de 3 780 voitures en moins sur les routes d'Agen



La médiathèque d'Agen sera chauffée par le RCU dès l'hiver 2025

RÉDUIRE pour plus de sobriété

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre, notre consommation d'eau et d'électricité, ainsi que la production de déchets : tels sont les leviers essentiels sur lesquels nous agissons. Au quotidien, des projets, petits et grands, sont déjà déployés pour faire de la sobriété énergétique et écologique une réalité concrète.



Rénover pour consommer moins

Agen poursuit activement la rénovation de son patrimoine municipal et les travaux d'économies d'énergie (engagement 57). L'objectif est clair : améliorer l'isolation thermique des bâtiments publics, réduire leur consommation, et utiliser des matériaux durables et éco-responsables.

56%

d'économie d'énergie réalisée par la Ville d'Agen grâce à l'extinction ciblée de l'éclairage public

Un gain aussi pour la biodiversité et le respect des rythmes naturels nocturnes

546

points d'éclairage public déjà passés à l'énergie solaire

Produire une énergie locale, propre et durable

Dans cette dynamique, la Ville continue de bénéficier du PEEEPS – Plan d'Économie d'Énergie pour l'Éclairage Public et la Signalisation lumineuse tricolore. Ce programme structurant de l'Agglomération d'Agen représente plus de 15 millions d'euros d'investissement sur le mandat 2020-2026. Il vise à remplacer l'éclairage traditionnel par des LED, plus sobres, et à installer des mâts solaires.

À fin 2025, 546 points solaires auront été déployés sur Agen (contre 100 en 2023), avec un objectif de 750 d'ici 2026. Côté LED, 1 588 points lumineux ont déjà été remplacés, auxquels s'ajouteront 2 000 nouveaux relampings d'ici la fin du mandat.

La réduction des horaires d'éclairage public, mise en place en mars 2023 puis renforcée en mars 2025, constitue un levier majeur de sobriété. Aujourd'hui, 2 370 points lumineux sont éteints de 23h à 6h, et 1 620 entre 2h et 6h. Résultat : 56 % d'économies d'énergie sur la Ville d'Agen. À l'échelle de l'Agglomération, cela représente 767 tonnes de CO₂ évitées entre 2021 et 2024.

Enfin, l'extinction nocturne de l'éclairage public vise aussi à préserver la biodiversité. En limitant la pollution lumineuse, cette mesure protège les insectes, la faune nocturne et leurs rythmes biologiques, tout en renforçant l'engagement de la Ville pour une ville plus durable et plus sobre.

La Ville va plus loin encore avec l'élaboration, en 2025, d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE), qui permet de cartographier l'ensemble du patrimoine bâti, d'en évaluer la performance énergétique, et de prioriser les investissements à horizon 2035 selon des critères environnementaux, techniques et économiques. Ce travail stratégique couvre à la fois les bâtiments scolaires et les autres bâtiments de la Ville et de l'Agglomération, pour guider une politique d'investissement fondée sur la sobriété et la durabilité.

Gérer l'eau autrement



Notre eau est précieuse et il nous faut l'économiser. Plusieurs pistes sont envisagées. Portée en 2023/2024, une étude expérimentale a testé la faisabilité de recourir à des eaux non conventionnelles, comme les eaux pluviales de ruissellement et les eaux usées traitées in situ, afin de récupérer 10 000 m³ par an, soit 13,5 % des besoins d'irrigation, pour limiter l'usage d'eau potable dans l'arrosage des espaces verts à Agen. Face à une conclusion technique positive, mais une rentabilité économique encore à préciser, pour aller plus loin, un schéma directeur opérationnel sera élaboré en 2025 pour tendre vers une irrigation 100 % sans eau potable, notamment en période estivale.

Parallèlement, la Ville a engagé la création de 4 nouveaux puits (avenue Jean Bru, parc Mathieu, parc Armand Fallières et parc Chabaud), qui viennent s'ajouter aux 4 puits existants. Ces ouvrages permettront d'alimenter durablement les nouveaux aménagements paysagers, tout en garantissant une gestion raisonnée de la ressource. Des travaux de récupération d'eau de pluie sont également prévus sur le parc Armand Fallières. À terme, Agen entend bâtir une doctrine d'usage de l'eau, alliant sobriété, autonomie et résilience climatique.

La « Révolution des Poubelles » à Agen

Agen chemine dans sa « Révolution des Poubelles » : conformément à l'engagement 24, la collecte des ordures ménagères en cœur de ville va progressivement être remplacée par des Points d'Apport Volontaire (PAV).

À terme, 114 points seront déployés, permettant de mieux trier, valoriser et limiter les déchets. En cohérence avec la politique ambitieuse de l'Agglomération, ces évolutions répondent aux attentes citoyennes en matière de cadre de vie et de transition écologique.

Depuis 2022, face à une production excessive de déchets, 70 900 tonnes traitées en 2021, l'Agglomération a engagé une profonde transformation de son service de collecte. Baptisée « Révolution des Poubelles », cette démarche vise à réduire les ordures ménagères, tout en répondant aux exigences réglementaires en matière de collecte et de traitement des biodéchets alimentaires.

Elle s'appuie notamment sur le déploiement de bacs individuels « biodéchets » pour les zones résidentielles (2 608 bacs



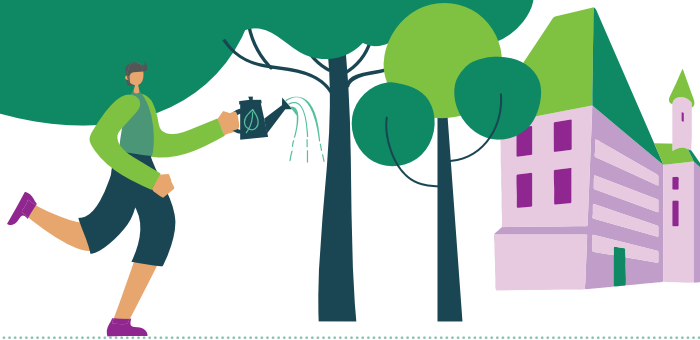
de 80L distribués à Agen), la distribution des 217 composteurs pour les habitants des zones de compostage à la maison ainsi que la mise en place de 90 PAV trois blocs (Omr, emballage, biodéchets) pour plus de 9 400 foyers agenais.

Pour rappel, cette révolution s'articule autour de 7 projets concrets, et en 2025, l'accent est mis sur le tri des biodéchets et le déploiement des PAV :

- **Projet n°1 - La nouvelle gestion des déchets verts.** Depuis le 1er janvier 2023 le ramassage hebdomadaire en porte à porte des bacs verts a été remplacé par de nombreuses solutions individuelles écologiquement et économiquement plus responsables.
- **Projet n°2 - Du neuf dans les déchèteries.** L'Agglomération a mis en place l'élargissement des périodes d'ouverture (10h-18h non-stop du lundi au samedi) et avance dans l'organisation du contrôle d'accès.
- **Projet n°3 - La réorganisation des tournées.** Avec l'élargissement du territoire et 13 nouvelles communes, l'intégralité des calendriers des tournées a été revue pour assurer le même niveau de qualité de services à tous les habitants du territoire.
- **Projet n°4 - Le déploiement des points d'apport volontaire (PAV) :** l'objectif est de remplacer progressivement la collecte en porte-à-porte par des PAV tri-flux (ordures, emballages, biodéchets), avec 90 points déjà en place pour 9 429 foyers agenais, et 114 prévus à terme dans le cœur de ville.
- **Projet n°5 - Le tri des biodéchets alimentaires :** en 2025, la valorisation des biodéchets devient prioritaire. A l'échelle de l'Agglomération, 5785 composteurs individuels sont en cours de distribution et 67 PAV spécial biodéchets ont été installés.
- **Projet n°6 - L'instauration d'une TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitatives).** En incitant à la réduction des déchets, les habitants peuvent agir sur leur facture « déchets » : avec moins de kilomètres parcourus par les camions, moins de déchets à transporter et à traiter, et plus de déchets recyclés, le coût des services est mieux maîtrisé.
- **Projet n°7 - La transformation des déchets en énergie.** Les déchets représentent une source d'énergie moderne, circulaire et 100% écologique. L'Agglomération, ayant bien compris ces enjeux, accompagne deux chantiers, celui du réseau de chaleur urbain (voir partie précédente) et la création d'un méthaniseur qui permettra la production de biogaz à partir des biodéchets.

S'ADAPTER au changement climatique

Face au changement climatique, végétaliser la ville n'est plus un choix, mais une nécessité. Ce levier d'action agit à la fois pour l'environnement, la biodiversité, mais aussi pour le bien-être des quartiers et de leurs habitants. Voici un aperçu des initiatives engagées à Agen pour faire respirer la ville, améliorer la qualité de l'air et préserver la santé des Agenaises et Agenais.



58

permis de végétaliser



Agen Ville nature : plus d'arbres, plus de vie

La Ville d'Agen s'engage résolument dans la végétalisation urbaine et la préservation de la biodiversité avec son projet « Nature en ville », qui vise à intégrer davantage de nature dans l'espace urbain. Ce projet s'appuie sur plusieurs actions clés, pensées pour apporter fraîcheur, bien-être et écologie au cœur de la ville.

Depuis 2023, Agen a planté plus de 8 000 arbres et arbustes, dont près de 1 000 arbres, renforçant significativement la trame verte. Parmi ces plantations, quatre micro-forêts ont été créés, véritables îlots de biodiversité et de fraîcheur. Parallèlement, des aménagements paysagers ont été réalisés dans des espaces jusque-là peu végétalisés, comme les jardins des cimetières (près de 2 000 m² aménagés).

Un volet essentiel du projet est la mise en place du permis de végétaliser, qui invite

habitants et commerçants à participer activement à la végétalisation de leurs façades et trottoirs, renforçant ainsi le lien social et l'embellissement des quartiers.

La démarche prévoit aussi la désimperméabilisation des sols dans les espaces publics, en particulier dans les cours d'écoles, où près de 5000 m² ont été réaménagés entre 2022 et 2024 avec des revêtements drainants, des plantations et du paillage, ou encore des dalles alvéolées gazonnées, pour améliorer le confort thermique des enfants.

Les sites scolaires incluant l'école maternelle Sentini, l'école Élisée Reclus, le groupe scolaire Sembel, ou encore les cours de l'accueil de loisirs des Îles, ont été végétalisés, rafraîchis ou désimperméabilisés. En 2025, la Ville poursuivra ces efforts avec les cours de l'école élémentaire Simone Veil et de nouvelles plantations dans la ville.



4

micro-forêts

19 400 m²
désimperméabilisés

8 013
plantations depuis 2020,
dont **998** arbres

Au total, ce sont plus de 19 400 m² qui ont déjà été désimperméabilisés et végétalisés à l'échelle de la ville, contribuant activement à la résilience climatique du territoire.

Ces aménagements participent à la régulation des eaux pluviales, à la réduction des îlots de chaleur et à l'amélioration du confort des usagers, notamment des enfants pour faire d'Agen une ville plus fraîche, plus verte et plus résiliente face aux enjeux climatiques.

Un îlot
de fraîcheur de
11 000m²



S'adapter
au changement
climatique, c'est aussi
repenser la manière
de concevoir la ville



Parc Armand Fallières : un nouveau parc urbain au cœur d'Agen

La Ville d'Agen transforme la place Armand Fallières en un parc urbain de 11 000 m², inspiré du jardin Jayan. Ce projet, inscrit dans l'engagement de mandat n°49, vise à créer un îlot de fraîcheur et de nature en centre-ville, tout en respectant la mémoire du site.

Une place repensée pour plus de nature

Un espace largement végétalisé : 64 % de la surface végétalisée (contre 25 % auparavant), soit 7 050 m² de nature :

- 56 arbres et 12 arbrisseaux ont été plantés
- 5 000 arbustes bas, couvre-sols et vivaces fleuries
- une phase complémentaire de 30 arbres supplémentaires est prévue à l'hiver 2025-2026
- les 85 arbres de haute tige existants ont été conservés et intégrés au nouveau paysage

Indice Îlot de Chaleur Urbain (ICU)

Avant : 0,620 → Après : 0,531
Amélioration de 14 %

Indice PERMA (perméabilité des sols)

Amélioration de 29 %. Ces indicateurs traduisent une meilleure infiltration de l'eau et une réduction significative de la chaleur urbaine.

Un espace public apaisé

- Déplacement des bus vers le cours Gambetta
- Priorité donnée aux piétons, familles et usages citoyens
- Un paysage végétal repensé pour plus de confort et de convivialité

Une ville plus durable

Ce projet illustre l'engagement de la Ville d'Agen pour un cadre de vie plus agréable, vert, résilient, et adapté aux enjeux climatiques.

Travailler au rythme du climat

Face à des étés toujours plus chauds, la Ville d'Agen met en place des actions concrètes pour adapter ses services municipaux aux fortes chaleurs. Dès l'été 2023, un plan chaleur a été expérimenté, consistant à fermer l'administration municipale les après-midis, tout en aménageant les horaires de travail entre 6h et 15h, selon des plages flexibles. L'ouverture des services au public était alors assurée entre 7h et 14h, sauf exceptions. Devant les retours positifs, cette organisation a été reconduite à l'été 2024,

avec une amplitude horaire de 7h à 15h et une ouverture publique de 8h à 15h. Ce fonctionnement sera pérennisé à l'été 2025, marquant la volonté de la Ville d'intégrer durablement l'adaptation climatique dans son organisation interne, tout en garantissant un service public efficace et protecteur pour les agents comme pour les usagers.

Budget vert

Ce type d'action locale s'inscrit pleinement dans la nouvelle logique de budget vert, mise en place par la Ville d'Agen depuis 2025. En intégrant une analyse environnementale dans la gestion budgétaire, la collectivité renforce sa capacité à prioriser les dépenses qui favorisent la transition écologique, comme c'est le cas avec le permis de végétaliser. Cette analyse sera élargie dès 2026 pour couvrir l'ensemble des projets, en lien avec la taxonomie verte européenne, et guider les décisions d'investissement à long terme.

Chiffres clés



19 378 m²

réaménagés et désimperméabilisés
dans les écoles et espaces publics



**8 224 tonnes
de CO₂ évitées/an
grâce au RCU**

43% de l'objectif de réduction
du PCAET (Plan Climat)
à horizon 2050

150
trottinettes

180
vélos électriques
proposés dans
la ville



**7 écoles maternelles &
7 écoles élémentaires**

basculées 100% en éclairage LED



Extinction de l'éclairage public (nouvelle sectorisation 2025)

2 370

points lumineux éteints
de 23h à 6h

1 620

points lumineux éteints
de 2h à 6h



Résultats
56%
d'économies
d'énergie
sur la Ville



Plantations

8 013 arbres et arbustes plantés
au 31 mars 2025 dont **998** arbres
et **4** micro-forêts

58 permis de végétaliser signés
et déjà les suivants en préparation

8 puits pour l'irrigation

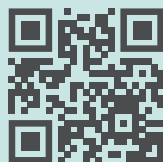
Consommation d'électricité pour l'éclairage public à Agen

1 462 MWh de consommation énergétique
en 2025, contre 2 905 MWh en 2020 soit

50,3% d'économie en 5 ans



RETROUVEZ NOTRE PROGRAMME SUR
WWW.AGENTICIPE.FR








HÔTEL DE VILLE

Place du Docteur Esquirol
BP 30003 - 47916 Agen Cedex 09

Tel. : +33 05 53 69 47 47

@ : service.environnement@agen.fr

  Ville d'Agen  [agen_ville](#)   [villeagen](#)



www.agen.fr